

Réponse à une consultation 28.04.2015

Politique européenne de la Suisse : décryptage de l'apport des accords bilatéraux

La Suisse collabore étroitement avec l'UE et bénéficie d'un accès très libre à son marché intérieur pour un pays tiers – cela découle des accords bilatéraux I de 2000. Grâce à eux, les paysans vendent plus de fromage en Europe, les entreprises industrielles ont fortement réduit leurs frais, les chercheurs suisses travaillent plus étroitement avec leurs collègues au sein de l'UE et réalisent de grands projets à l'échelle européenne et les touristes suisses voyagent à moindre frais. En réalité, ces accords nous ont apporté bien plus. En 1996, les journaux parlaient encore de la « crise la plus longue depuis les années 1930 », de récession, de chômage et de pauvreté. Puis, la Suisse a pris un tournant dans les années 2000. Le taux de chômage a reculé, de nombreux emplois ont été créés, les revenus ont régulièrement progressé : cette évolution est unique en comparaison avec d'autres pays industrialisés. Et cela aussi, nous le devons à l'accès au marché de l'UE, pour lequel les accords bilatéraux I ont posé les fondements. Depuis l'acceptation de l'initiative « contre l'immigration de masse », ceux-ci vacillent. Il est temps de se remémorer leur importance.